

Bureau du Conseil privé

**Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Première ronde de groupes de discussion**

**RAPPORT SOMMAIRE**

**Le 31 mars 2017**

**Affaires publiques Ipsos**

1, rue Nicholas, bureau 1400

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : 613 241-5802

Téléc. : 613 248-7981

[www.ipsos.ca](http://www.ipsos.ca)

**Date d’octroi :** le 31 octobre 2016

**Numéro de contrat :** 35035-165058/001/CY

**ROP** 061-16

 POR@PCO-BCP.gc.ca

« This summary is also available in English. »

**Énoncé de neutralité politique**

À titre de cadre supérieur d’Ipsos, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d’attribution de marchés de services de recherche sur l’opinion publique. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge

Président

Affaires publiques Ipsos

# Rapport sommaire

## Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l’organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à régler avec rapidité et efficacité les enjeux auxquels font face le gouvernement et le pays.

Dans le cadre de son rôle-conseil auprès du premier ministre, le BCP offre des conseils objectifs en matière de politique et d’information, notamment d’information sur les priorités des Canadiens afin de soutenir le premier ministre et le Cabinet. À cette fin, le Secrétariat des communications et des consultations du BCP appuie le bureau du premier ministre en coordonnant les communications gouvernementales et en mettant en place les grands thèmes de communication du gouvernement, conformément aux priorités établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également en collaboration avec les secrétariats d’orientation du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour mener à bien son mandat, le BCP avait besoin d’un cycle de collecte continue de données qualitatives pour s’assurer d’avoir un portrait à jour de l’opinion des Canadiens au sujet d’enjeux généraux qui présentent un intérêt pour le gouvernement, par exemple leur point de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le projet de recherche vise à permettre au gouvernement du Canada de mieux comprendre les tendances émergentes et de mesurer les points de vue des Canadiens sur des enjeux et des projets de politique importants à l’échelle nationale.

Par l’intermédiaire d’un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une bonne compréhension des points de vue des Canadiens sur les enjeux les plus importants auxquels leur pays est confronté; des perceptions en ce qui concerne la meilleure façon dont le gouvernement fédéral pourrait s’y attaquer; des attentes quant aux mesures liées aux priorités du gouvernement et des perspectives sur la façon dont le gouvernement pourrait le plus efficacement concentrer ses efforts pour s’occuper des enjeux émergents. Le projet de recherche permet d’orienter l’élaboration de messages de communication, de produits et de stratégies de diffusion pour s’attaquer aux enjeux prioritaires. Par ailleurs, il permet au gouvernement du Canada d’élaborer et d’améliorer les activités de communication afin de répondre aux besoins particuliers des Canadiens en leur transmettant en temps opportun des renseignements à jour, faciles à comprendre et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens sur les sujets concernés.

Cette première vague de la recherche qualitative continue était destinée à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et questions politiques qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les sujets abordés pendant les groupes de discussion variaient d’une semaine à l’autre. Ils ont été répartis de la façon suivante entre la première et la deuxième semaine :

* Première semaine :
	+ Plan d’investissement du gouvernement du Canada dans l’infrastructure
	+ Logement abordable pour les Canadiens
	+ Favoriser l’innovation dans les entreprises canadiennes
	+ Encourager les Canadiens à avoir des styles de vie sains
	+ Système de justice canadien
	+ Forces armées canadiennes
* Deuxième semaine :
	+ Priorités et mesures du gouvernement
	+ Énergie et environnement

## Aperçu de la méthodologie

La première vague de la recherche qualitative consistait en une série de 12 groupes de discussion réunissant des Canadiens de 20 ans et plus qui ont eu lieu entre le 24 janvier et le 1er février 2017. Tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont été tenus en soirée, la première rencontre débutant à 17 h 30 et la deuxième, à 19 h 30 dans chaque ville. Ces rencontres ont eu lieu aux endroits suivants :

* Première semaine :
	+ Drummondville – 24 janvier
	+ Moncton – 25 janvier
	+ Mississauga – 26 janvier
* Deuxième semaine :
	+ Regina – 30 janvier
	+ Calgary – 31 janvier
	+ Saskatoon – 1er février

Un total de 12 participants étaient recrutés pour chaque rencontre afin qu’au moins 8 à 10 se présentent. Au total, 117 participants ont pris part aux discussions. Tous ont reçu une somme de 75 $ pour assister aux rencontres là où les groupes de discussion avaient lieu. Le questionnaire de recrutement a permis de s’assurer que les participants formaient un échantillon représentatif de la population générale avec un bon mélange de sexes, d’âges, de niveaux de scolarité et de revenus ainsi que de composition des foyers. Vous trouverez des précisions supplémentaires sur la méthodologie dans l’annexe du présent rapport.

La première vague fait partie d’un projet de recherche qualitative en continu qui comptera au total 144 groupes de discussion qui seront tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l’année civile 2017, avec la possibilité de renouveler le cycle de recherche pour deux années supplémentaires. Pour l’année civile 2017, le montant du contrat lié à ce projet de recherche s’élève à 916 865,05 $, TVH comprise.

## Faits saillants

### Résultats de la première semaine

#### Investir dans l’infrastructure

Un grand nombre de participants de Drummondville, de Moncton et de Mississauga ont entendu parler d’investissements récents dans les infrastructures locales, notamment les routes, les hôpitaux, les ponts et le transport en commun, mais peu d’entre eux se souviennent si le gouvernement du Canada participe à l’un ou l’autre de ces projets d’infrastructure locale. Malgré leurs connaissances relativement faibles, la plupart des participants croient que des investissements importants sont nécessaires pour réparer les infrastructures, qu’ils estiment être en piteux état.

Les réactions au document présentant le plan pour une Banque de l’infrastructure du Canada sont plutôt positives. D’un côté, un grand nombre de participants comprennent que cette idée susciterait probablement une augmentation des fonds consacrés aux projets d’infrastructure dans l’ensemble du Canada en raison de la participation d’investisseurs du secteur privé en collaboration avec le gouvernement. Toutefois, la plupart des participants ne sont pas certains de la façon dont le secteur privé bénéficierait de ses investissements, ce qui inquiète de nombreux participants en ce qui a trait à la possibilité que les entreprises privées finissent par surfacturer pour réaliser des profils ou que les fonds ne soient pas octroyés adéquatement.

#### Logement abordable

Le manque de logements abordables est considéré comme un problème important dans les trois villes. Que le problème soit attribuable à des prix élevés ou à de faibles revenus, les participants ont l’impression qu’une proportion importante de la population, grandissante selon la plupart, ne peut se permettre de vivre dans des conditions convenables. Lorsqu’on leur demande quelle approche devrait adopter le gouvernement du Canada pour favoriser l’accès au logement abordable, les participants sont généralement plus favorables à l’idée d’octroyer des subventions pour abaisser le loyer des personnes à faible revenu plutôt que de favoriser la construction de nouveaux logements. Bien qu’une majorité de participants estiment que les subventions devraient être versées directement aux locataires plutôt qu’aux propriétaires, ce point de vue ne fait pas l’unanimité. En fin de compte, il s’agit de savoir qui utiliserait le plus efficacement les fonds selon les participants.

#### Small Business Innovation Research Program

On a présenté aux participants les grandes lignes d’un plan de création d’un programme destiné à encourager les entreprises novatrices du Canada. En général, ils réagissent très favorablement à l’idée. On a ensuite recueilli les commentaires des participants au sujet de six noms possibles pour ce nouveau programme. L’un d’eux se démarque nettement des autres : Solutions innovatrices Canada. Les participants estiment qu’il s’agit du nom le plus clair et le plus informatif de la liste. Ils sont d’avis qu’il décrit clairement le but du programme et l’identifie simplement comme un programme du gouvernement du Canada.

#### Encourager les styles de vie sains

Les participants expriment presque à l’unanimité le souhait que le gouvernement du Canada joue un rôle pour encourager les Canadiens à avoir des styles de vie plus sains. Quand on leur demande ce qui pourrait être fait en général à cet égard, les participants évoquent sans hésiter les campagnes d’éducation. Ils soulignent qu’il est crucial d’apprendre aux enfants dès le plus jeune âge l’importance de manger sainement et de faire de l’exercice.

L’idée d’interdire les publicités sur les aliments malsains qui ciblent directement les enfants est également perçue de façon positive par la grande majorité des participants. Bien qu’une forte majorité de participants appuient l’idée d’une taxe sur les boissons sucrées, cette mesure suscite énormément de discussions, certains participants s’y opposant parce que les taxes leur déplaisent en général. Toutefois, la plupart des participants qui s’opposent à l’idée affirment qu’ils y seraient plus favorables si la taxe était très peu élevée et si tous les revenus en découlant étaient consacrés à des programmes destinés à combattre l’obésité chez les jeunes.

#### Système de justice

Un paradoxe intéressant émerge lors des discussions sur le système de justice canadien. D’un côté, lorsqu’on demande aux participants de choisir une priorité entre la prévention, la punition et la réhabilitation, un grand nombre d’entre eux affirment qu’on devrait mettre davantage l’accent sur la prévention à titre d’objectif principal du système de justice. Quelques autres choisissent la réhabilitation, et la punition ne fait pas partie des choix privilégiés par la plupart des participants. D’un autre côté, la discussion sur l’objectif principal du système de justice porte surtout sur la nécessité de punir les criminels et de les tenir davantage responsables de leurs actes.

Deux facteurs pourraient expliquer la situation. Premièrement, la plupart des participants estiment que le système est trop mou envers les criminels, en particulier ceux qui ont commis des crimes contre des personnes vulnérables. Ainsi, ils souhaitent que les auteurs de ces crimes soient punis plus sévèrement. Deuxièmement, un exercice de groupe a révélé un manque de connaissance général sur ce qui est fait pour remplir les divers rôles du système de justice. Les participants ont énormément entendu parler des peines (ou de l’insuffisance perçue des peines) dans les médias, mais très peu d’entre eux peuvent se rappeler d’exemples de réussite de justice réparatrice, de réhabilitation ou de soutien aux victimes.

#### Forces armées canadiennes

On a remis aux participants de Drummondville, de Moncton et de Mississauga une liste de caractéristiques qui pourraient être utilisées pour décrire les FAC et on leur a demandé de choisir celle qui représente le mieux leur point de vue. Les participants des trois endroits ont choisi le plus souvent les deux mots suivants : engagées et professionnelles. Les perceptions des participants de Drummondville sont généralement plus négatives et celles des participants de Moncton plus positives, mais ces derniers expriment certaines réserves quant au traitement des anciens combattants. Dans l’ensemble, les participants de Mississauga sont ceux qui donnent les évaluations les plus positives.

### Résultats de la deuxième semaine

#### Priorités pour leur communauté

Outre les services de soins de santé, considérés comme une priorité absolue, deux préoccupations économiques sont également désignées comme étant cruciales par les participants de Regina, de Calgary et de Saskatoon : la nécessité d’aider les entreprises et les industries locales à prospérer et la création d’emplois à l’échelle locale. Tout au long de la discussion sur les entreprises et les emplois à l’échelle locale, les participants expriment des préoccupations quant à l’état actuel de leur économie locale. La situation difficile de l’industrie pétrolière s’avère une source de préoccupation importante, les participants ayant l’impression que leurs communautés en ont souffert.

#### Mesures déployées par le gouvernement du Canada

On a demandé aux participants quels sont les bons coups et les mauvais coups du gouvernement au cours de la dernière année qui leur viennent à l’esprit. Deux enjeux dominent les discussions dans les trois villes : l’accueil des réfugiés syriens et la tarification du carbone. Le premier enjeu est considéré comme la réalisation la plus positive du gouvernement du Canada et le deuxième, comme la plus négative.

On a également fourni aux participants une liste de plus de 20 mesures déployées par le gouvernement au cours de la dernière année et on leur a demandé de choisir les deux mesures qui auraient l’incidence la plus positive sur leur communauté à leur avis. Les résultats de cet exercice varient d’un endroit à l’autre, les participants ayant tendance à se concentrer sur les mesures qui touchent directement leur province ou leur ville.

Par conséquent, un grand nombre de participants de la Saskatchewan considèrent la signature récente d’un accord de financement de la santé entre le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan pour augmenter le financement des soins à domicile et des soins de santé mentale comme étant la mesure la plus importante déployée au cours de la dernière année. La signature d’une entente de financement de 237 millions de dollars à l’échelle fédérale, provinciale et municipale pour des projets d’infrastructure en Saskatchewan ainsi que le financement de 10 projets d’eau potable et de traitement des eaux usées à Regina et à Saskatoon font également partie des mesures les plus importantes aux yeux de nombreux participants dans les groupes en Saskatchewan.

De leur côté, les participants de Calgary ont plus tendance à choisir l’approbation du réseau de Trans Mountain et de la Canalisation 3 d’Enbridge comme étant les mesures les plus importantes déployées par le gouvernement du Canada. Quelques participants de Calgary mentionnent également la signature d’une entente d’un milliard de dollars de dépenses en infrastructure à l’échelle fédérale, provinciale et municipale en Alberta comme étant une mesure importante pour leur communauté.

#### Énergie et environnement

Les participants de Regina, de Calgary et de Saskatoon appuient presque à l’unanimité l’approbation récente par le gouvernement du projet de réseau Trans Mountain de Kinder Morgan et du projet lié à la Canalisation 3 d’Enbridge. La plupart des participants estiment que ces projets seront avantageux pour leur province puisque les pipelines ouvriront de nouveaux marchés pour le pétrole canadien.

Bien que seulement quelques répondants aient entendu parler du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques par son nom, la plupart d’entre eux ont entendu quelque chose au sujet des efforts récents déployés par le gouvernement canadien pour collaborer avec les provinces à la réduction des émissions de GES avec les provinces. Les réactions initiales à ce sujet ne sont pas très positives et un grand nombre de participants réduisent spontanément ce cadre à une simple idée : la taxe sur le carbone. En règle générale, l’idée de la tarification du carbone déplaît aux participants des trois villes. Ils mentionnent spontanément le coût immédiat pour eux et leur économie locale et ont tendance à mettre de côté les effets positifs possibles de la tarification du carbone sur l’environnement.

Si les points de vue sur le cadre sont principalement négatifs dans les trois villes, ils sont exprimés de différentes façons, et ce, principalement en raison des approches différentes adoptées par les gouvernements provinciaux. En effet, les participants de Calgary associent directement ce cadre pancanadien à la taxe sur le carbone déjà imposée en Alberta, tandis que les participants de la Saskatchewan savent ou supposent que leur gouvernement provincial hésite à adhérer à l’accord.

Quand on demande aux participants de classer un ensemble d’arguments possibles pour la tarification du carbone, deux arguments sont considérés comme étant les plus convaincants par les participants des trois villes : préserver l’environnement pour les générations futures et inciter les entreprises à devenir plus écoénergétiques et à trouver des solutions novatrices pour réduire la pollution. À l’issue des discussions, les participants des trois villes accordent manifestement plus de poids aux arguments positifs qui n’évoquent pas de mesures punitives ou les effets négatifs des changements climatiques.

##### Remarque sur l’interprétation des résultats

La recherche qualitative est conçue pour révéler un vaste éventail d’opinions et d’interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion de la population ou le nombre de personnes qui ont une opinion en particulier, car ils ne sont pas statistiquement extrapolables.

Les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement visent à approfondir la compréhension des points de vue des participants et complètent souvent les résultats quantitatifs obtenus au moyen de sondages. Les discussions permettent de traiter en profondeur des enjeux importants, ce que la recherche quantitative ne permet pas. Les renseignements ainsi recueillis sont essentiels pour permettre au Bureau du Conseil privé de jouer son rôle de conseil et d’appui au Cabinet et à ses comités.